

# Synthèse du Conseil municipal du 05 mars 2018

Le premier conseil municipal de l'année 2018 a eu lieu le lundi 05 mars avec à l'ordre du jour 20 affaires parmi lesquelles ont été approuvées :

- les orientations budgétaires de 2018 : Cilaos compte 5438 habitants au 1er janvier 2018. 75 naissances ont eu lieu en 2017 pour 45 décès. Le nombre de demandeurs d'emplois est de 1468. Meme si le nombre de logements sociaux est faibles sur la commune, cette dernière a obtenu une dérogation des services de l'Etat sur la loi SRU. Le commune s'engage pour 2018 dans une politique d'aménagement durable avec la modernisation de son réseau d'eau potable, la validation de son schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, la finalisation d'une étude pour la protection contre les inondations au centre ville, la remise aux normes de la station d'épuration, la réhabilitation et la rénovation de l'hôtel de ville, la revitalisation du bourg avec la réalisation de quatre aires de jeux et la piétonisation de la rue du Père Boiteau. Le budget 2017 se termine avec un excédent de fonctionnement de 170 089,87€ et un excédent d'investissement de 1218305, 56€. Sur le plan organisationnel, la commune devra composer avec la suppression des emplois aidés, la réforme de la taxe d'habitation et devra s'appuyer Côme chaque année sur sa régie pour réaliser ses travaux : création d'un parking souterrain au centre ville, réfection de la piste BMX, réhabilitation de l'Hotel de ville...
- Classement de la commune en station touristique : le tourisme est un vecteur important du développement économique de Cilaos. Les épisodes pluvieux de ce début d'année et leurs conséquences sur la RN5 ont fragilisé l'activité touristique du Cirque. La Région, la Chambre de commerce, la Chambre des Métiers, l'Etat, la Civis et bien sur la commune se mobilisent pour accompagner les acteurs économiques du village et notamment à travers cette demande de classement de Cilaos en commune touristique.
- Travaux : le conseil a validé des dossiers de réalisation de travaux de réseaux et d'AEP (adduction en eau potable) pour 296 525,27€, la construction d'un parking souterrain pour 300 000€, l'acquisition d'une autobétonnière pour 90 000€. Un dossier de réfection de la pente d'Abord a été validé pour financement auprès du Conseil Départemental pour 1 600 000€
- Fixation des tarifs de l'eau pour 2018 : le Conseil a validé une augmentation des tarifs de l'eau potable de 0,08 euros sur la tranche 1 (0 à 180 mètres cube) ce qui porte le mètre cube à 0,9723€. Les tarifs restent inchangés pour toutes les autres tranches.
- Solidarité : la commune a autorisé La Croix Rouge Française a utilisé gracieusement un espace public devant la salle multimédia pour son action « Croix Rouge sur Roues ». Il s'agit d'un camion aménagé qui proposera aux Cilaosiens un accompagnement comprenant l'accueil, l'écoute, l'orientation, l'aide alimentaire, l'accès aux droits, l'initiation aux premiers secours